



Procès-verbal de Conseil d'Administration du 02 octobre 2023 Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS) Usse et Rhône

Membres présents : Mesdames Carole BRETON, Marthe CUTELLE, Carine DUVERNOIS, Marie-Chantal FIGUET, Marie-Antoinette SIMON ;
Messieurs André-Gilles CHATAGNAT, Jérémie COURLET, Philippe JACQUESON, Jean-Pierre LONG, Paul RANNARD, Joseph TRAVAIL

Pouvoirs : Mme Sophie COLAS donne pouvoir à Mme Carole BRETON
Mme Sandrine TASSET donne pouvoir à M. Joseph TRAVAIL

Membres excusés : Mesdames Odile DERONZIER, Sophie COLAS, Sandrine TASSET

Membres absents : Mmes Sophie COLAS, Odile DERONZIER, Isabelle DREVET, Céline FILET, Sandrine TASSET

Secrétaire de séance : M. Philippe JACQUESON

Quorum : 11 Conseillers membres sur 16, soit 68,75 % → Le quorum est atteint.

Ouverture de séance

Désignation d'un secrétaire de séance :

Philippe JACQUESON est désigné Secrétaire de séance.

Rapports inscrits au Conseil d'administration :

Le Vice-président présente les rapports inscrits au Conseil d'Administration :

- Approbation du PV du CA du 28/06/2023
- Présentation des Travaux du futur EHPAD du Val des Usse : modification du plan de financement et validation des offres
- Questions diverses

Rapports soumis à délibérations

EHPAD du Val des Usse

Rapport n°01 : Modification du plan de financement du futur EHPAD du Val des Usse

Rapporteur : André-Gilles CHATAGNAT

Vu les statuts du CIAS Usse et Rhône validé par délibération du Conseil d'administration n°03/2021 en date du 21 janvier 2021,

Vu le diagnostic financier de l'Établissement d'Hébergement des Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) du Val des Usse et les incidences sur le Plan Prévisionnel d'Investissement (PPI),

Vu la délibération n°CA 35/2021 en date du 26 octobre 2021 portant sur le plan de financement du futur EHPAD du Val des Usses.

Considérant que le CIAS a engagé la reconstruction de l'EHPAD du Val des Usses au lieu-dit des Bottières sis dans la Commune de Frangy.

Considérant que le CIAS a commandé au cabinet *Ascor* le diagnostic financier de l'EHPAD du Val des Usses et les incidences sur le Plan Prévisionnel d'Investissement (PPI) dans le cadre du futur EHPAD, tel que présenté en annexe.

Le Vice-président annonce que le coût prévisionnel de la construction du futur EHPAD du Val des Usses s'est affiné depuis le plan de financement présenté en 2021, d'un montant total de 14 085 356 € HT.

Le Vice-président informe également que le marché de travaux a été notifié aux entreprises

Le Vice-président dit que l'Agence Régionale de Santé (ARS) ne versera pas de subvention et que le montant de celle du Département est désormais connue.

Le Vice-président propose le plan de financement suivant, tel que travaillé avec l'assistant à maître-d'ouvrage avec la consultation des entreprises pour les travaux et le cabinet financier *Ascor* :

DÉPENSES	Estimations € HT	MONTANT HT	MONTANT TTC
Etudes générales - Divers	481 350,00 €	481 350,00 €	493 120,00 €
Frais d'appels offres	4 000,00 €	4 000,00 €	4 800,00 €
Frais de concours	53 100,00 €	53 100,00 €	63 720,00 €
Affichage PC	660,00 €	660,00 €	792,00 €
Plan topo/géomètre	1 090,00 €	1 090,00 €	1 308,00 €
Taxe d'urbanisme (aménagement et archéologie) préventive)	250 000,00 €	250 000,00 €	250 000,00 €
Participation financement assainissement collectif	112 500,00 €	112 500,00 €	112 500,00 €
Assurance DO	60 000,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €
HONORAIRES	1 096 498,28 €	1 099 624,28 €	1 319 549,14 €
Maîtrise d'œuvre/OPC compris avenant reprise PRO	890 767,14 €	890 767,14 €	1 068 920,57 €
Contrôle technique	23 432,00 €	26 558,00 €	31 869,60 €
CSPS	16 450,00 €	16 450,00 €	19 740,00 €
SEMCODA (forfait de rémunération provisoire)	113 634,94 €	113 634,94 €	136 361,93 €
Révision honoraires	52 214,20 €	52 214,20 €	62 657,04 €
TRAVAUX PREPARATOIRES	35 950,00 €	35 950,00 €	43 140,00 €
Sondages géotechniques	5 950,00 €	5 950,00 €	7 140,00 €
Raccordement aux réseaux	30 000,00 €	30 000,00 €	36 000,00 €
TRAVAUX	9 075 909,31 €	9 075 909,31 €	9 575 084,32 €
Travaux	9 075 909,31 €	9 075 909,31 €	9 575 084,32 €
MOBILIER	1 392 000,00 €	1 392 000,00 €	1 468 560,00 €
Mobilier	1 392 000,00 €	1 392 000,00 €	1 468 560,00 €
TOTAL	12 081 707,59 €	12 081 707,59 €	12 746 201,51 €

Le Vice-président précise la partie sur les recettes :

Subvention Département	2 820 314,00 €
Récupération FCTVA	1 753 047,51 €
Emprunt bancaire Crédit Agricole	5 666 103,00 €
Vente ancien bâtiment	1 250 000,00 €
Fonds propres	1 256 737,00 €
Total des recettes	12 746 201,51 €

Le Vice-président propose aux Conseillers d'approuver ce plan de financement.

Le Conseil d'Administration, a décidé d'en délibérer en :

VALIDANT le plan de financement suivant pour le futur EHPAD du Val des Ussets suivant :

DÉPENSES	Estimations € HT	MONTANT HT	MONTANT TTC
Etudes générales - Divers	481 350,00 €	481 350,00 €	493 120,00 €
Frais d'appels offres	4 000,00 €	4 000,00 €	4 800,00 €
Frais de concours	53 100,00 €	53 100,00 €	63 720,00 €
Affichage PC	660,00 €	660,00 €	792,00 €
Plan topo/géomètre	1 090,00 €	1 090,00 €	1 308,00 €
Taxe d'urbanisme (aménagement et archéologie) préventive)	250 000,00 €	250 000,00 €	250 000,00 €
Participation financement assainissement collectif	112 500,00 €	112 500,00 €	112 500,00 €
Assurance DO	60 000,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €
HONORAIRES	1 096 498,28 €	1 099 624,28 €	1 319 549,14 €
Maîtrise d'œuvre/OPC compris avenant reprise PRO	890 767,14 €	890 767,14 €	1 068 920,57 €
Contrôle technique	23 432,00 €	26 558,00 €	31 869,60 €
CSPS	16 450,00 €	16 450,00 €	19 740,00 €
SEMCODA (forfait de rémunération provisoire)	113 634,94 €	113 634,94 €	136 361,93 €
Révision honoraires	52 214,20 €	52 214,20 €	62 657,04 €
TRAVAUX PREPARATOIRES	35 950,00 €	35 950,00 €	43 140,00 €
Sondages géotechniques	5 950,00 €	5 950,00 €	7 140,00 €
Raccordement aux réseaux	30 000,00 €	30 000,00 €	36 000,00 €
TRAVAUX	9 075 909,31 €	9 075 909,31 €	9 575 084,32 €
Travaux	9 075 909,31 €	9 075 909,31 €	9 575 084,32 €
MOBILIER	1 392 000,00 €	1 392 000,00 €	1 468 560,00 €
Mobilier	1 392 000,00 €	1 392 000,00 €	1 468 560,00 €
TOTAL	12 081 707,59 €	12 081 707,59 €	12 746 201,51 €

Subvention Département	2 820 314,00 €
Récupération FCTVA	1 753 047,51 €
Emprunt bancaire Crédit Agricole	5 666 103,00 €
Vente ancien bâtiment	1 250 000,00 €
Fonds propres	1 256 737,00 €
Total des recettes	12 746 201,51 €

NOTIFIANT cette délibération au centre des Finances Publiques de Rumilly.

NOTIFIANT cette délibération au Département de Haute-Savoie.

NOTIFIANT cette délibération à l'ARS Auvergne Rhône-Alpes.

Votes pour :	Carole BRETON, Marthe CUTELLE, Carine DUVERNOIS, Marie-Chantal FIGUET, Marie-Antoinette SIMON, André-Gilles CHATAGNAT, Jérémie COURLET, Philippe JACQUESON, Jean-Pierre LONG, Paul RANNARD, Joseph TRAVAIL, Sophie COLAS avec le pouvoir de Carole BRETON, Sandrine TASSET avec le pouvoir de Joseph TRAVAIL (13)
Votes d'abstention :	/ (0)
Votes contre :	/ (0)

Délibération approuvée à l'unanimité par vote à main levée.

Rapport n°02 : Marché de travaux pour la construction du futur EHPAD du Val des Usse – Validation des offres
Rapporteur : André-Gilles CHATAGNAT

Vu les statuts du Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS) Usse et Rhône validés par délibération du Conseil d'administration n°03/2021 en date du 21 janvier 2021,
Vu la publication du marché de travaux pour la construction du futur Établissement d'Hébergement de Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) du Val des Usse,
Vu le rapport d'analyse des offres,
Vu le procès-verbal de la Commission d'Appels d'Offres (CAO) du CIAS relatif au marché de travaux précité en date du 2 octobre 2023.

Considérant que le CIAS a engagé la reconstruction de l'EHPAD du Val des Usse au lieu-dit des Bottières sis dans la Commune de Frangy.

Considérant que le marché de travaux pour la construction du futur Établissement d'Hébergement de Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) du Val des Usse a été mis en ligne le 26 juin 2023 et dont la date limite de réception était fixée au 28 juillet 2023.

Le Vice-président annonce que le coût prévisionnel de la construction du futur EHPAD du Val des Usse s'est affiné depuis le plan de financement présenté en 2021, d'un montant total de 14 085 356 € HT.

Le Vice-président informe également que le marché de travaux a été notifié aux entreprises

Le Vice-président donne lecture du procès-verbal de la CAO du CIAS qui s'est tenue ce même jour.

Le Vice-président propose au Conseil d'administration de valider les propositions du procès-verbal d'appel d'offres validé par la CAO.

Le Conseil d'Administration, a décidé d'en délibérer en :

VALIDANT les propositions du procès-verbal d'appel d'offres validé par la CAO, annexé à la présente délibération, qui se fonde sur le rapport d'analyse des offres, annexé à la présente délibération.

NOTIFIANT cette délibération au Centre des finances publiques de Rumilly.

Votes pour :	Carole BRETON, Marthe CUTELLE, Carine DUVERNOIS, Marie-Chantal FIGUET, Marie-Antoinette SIMON, André-Gilles CHATAGNAT, Jérémie COURLET, Philippe JACQUESON, Jean-Pierre LONG, Paul RANNARD, Joseph TRAVAIL, Sophie COLAS avec le pouvoir de Carole BRETON, Sandrine TASSET avec le pouvoir de Joseph TRAVAIL (13)
Votes d'abstention :	/ (0)
Votes contre :	/ (0)

Délibération approuvée à l'unanimité par vote à main levée.

Questions diverses

Carole BRETON demande quel type de chauffage sera prévu pour le nouvel EHPAD.
Le type de chauffage sera une chaudière à Gaz.

Levée de séance et signatures

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant formulée, le Vice-président lève la séance à 19h00.

Le secrétaire de séance,



Le Vice-président,
André-Gilles CHATAGNAT

